



MUNICIPALITE DE JURIENS
Préavis n°2006-2011 – 32
Gestion et comptes 2010

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En application des dispositions légales, la Municipalité soumet au Conseil, par ce préavis, l'approbation des comptes de l'exercice 2010.

1. Chiffres importants

Bénéfice d'exercice	6'984.83
Marge d'autofinancement	217'192.80
Investissements	40'646.00
Amortissements	103'060.75
Etat des biens à amortir au 31.12	1'079'094.00

2. Présentation des comptes

Le détail des comptes est présenté sur les pages suivantes, avec pour chaque poste budgétaire un commentaire général, un commentaire sur les charges et un commentaire sur les dépenses. En fin de présentation figure un bref commentaire concernant le bilan.

3. Conclusion et décision

La Municipalité a l'honneur de proposer au Conseil général de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL général de Juriens,

- vu le préavis municipal N° 2006-2011-32 du 2 mai 2010
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accepter les comptes tels que présentés ;
2. d'accepter la gestion de la Municipalité pour l'année 2010 ;
3. de donner décharge à la commission de gestion de son mandat de vérification des comptes 2010 ;
4. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2010.

Juriens, le 02 mai 2010

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
José Paradela

Le secrétaire
Cyril Chezeaux

